



Communiqué de presse ad hoc
1^{er} avril 2016

Electricité d'Emosson SA : comptes 2015 approuvés

Le Conseil d'administration d'Electricité d'Emosson SA a approuvé les comptes de l'exercice 2015.

Les administrateurs d'Electricité d'Emosson SA ont approuvé les comptes 2015. La société hydroélectrique basée à Martigny a facturé CHF 37,2 millions de charges à ses actionnaires en contrepartie de l'électricité produite durant l'exercice précédent. Les apports d'eau importants de l'année 2015 ont permis de produire 964 GWh d'électricité renouvelable, soit un total supérieur à la moyenne décennale.

L'Assemblée générale ordinaire aura lieu le 3 juin 2016. Le rapport de gestion 2015 d'Electricité d'Emosson SA sera disponible le 3 juin 2016 dès 18h sur ce lien : <http://www.emosson.ch/PublicFR/Presentation.htm>

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

Pour de plus amples informations: www.emosson.ch

Contact médias: Alpiq SA – Group Communications
Christel Varone
Tél. +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

Electricité d'Emosson SA

Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50 % chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.